



# **BRETAGNE**

*Comité Régional de Bretagne  
de Tir à l'Arc*

## **ETAR de BRETAGNE 2024**

**Pierrick LEPARC**  
Conseiller Technique Sportif FFTA  
Tél : 02 99 53 28 45  
LEPARCPierrick@aol.com



**DRAJES DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE JEUNESSE, ENGAGEMENT, SPORT**  
Janvier 2021 : les services jeunesse sport vie associative engagement et formation de la DRJSCS rejoignent la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) de l'Académie de Rennes.



## ***Au niveau national***

### **Le fonctionnement de l'ETAF**

L'objectif est de présenter les règles de fonctionnement de l'Ecole du Tir à l'Arc Français. L'ETAF est un moyen mis en œuvre par la FFTA afin de reconnaître et d'accompagner les clubs engagés dans une démarche de formation sportive de leurs jeunes archers.

Chaque acteur de la vie fédérale (archers, dirigeants, entraîneurs, cadres techniques) doit pouvoir appréhender ce dispositif. Il précise les modalités de mise en place du classement des clubs en fonction de 3 critères précis, de la labellisation qui en découle et des actions mises en place par la FFTA pour soutenir les clubs labélisés.

### **1 - Présentation de la démarche**

Notre fédération est étroitement liée à l'olympisme. Cette chance pour notre sport, et pour les athlètes le pratiquant, engage notre responsabilité dans la mise en œuvre des moyens pour la réussite olympique.

Ainsi est-il primordial de pouvoir s'appuyer sur des clubs partageant cette vision de notre sport et organisant son apprentissage en adéquation avec une pratique sportive.

Ces clubs ETAF sont identifiés dans le projet de performance fédéral (PPF) validé par le ministère des sports pour la période 2017-2024. Ils sont capables d'accueillir de très jeunes archers, de les former efficacement et de les faire réussir en compétition.

Ces clubs s'engagent, avec un accompagnement fédéral, dans un projet de développement de la performance. Cela nécessite de s'appuyer sur des stratégies d'entraînement (contenus et conditions), de l'encadrement (compétence et présence), des programmes de compétitions, etc. Il est indispensable de créer l'état d'esprit visant et favorisant la performance.

Le recul des premières années de fonctionnement de l'ETAF nous conforte dans l'efficacité et la nécessité d'un tel dispositif. Le parcours sportif de notre médaillé des JO de Rio en 2016, JC Valladont, en est également la parfaite illustration. Cette démarche devrait permettre au tir à l'arc français de réussir les prochaines olympiades.

### **2 - L'objectif**

L'ambition du projet des clubs formateurs est de développer des structures d'accueil et de formation performantes au sein des clubs. Cet objectif vise particulièrement les jeunes archers afin que beaucoup plus deviennent compétiteurs et performants. Ainsi pensons-nous qu'il sera plus facile de renouveler notre élite et dans tous les cas de l'étoffer, en ayant plus d'archers plus performants.

Une telle évolution semble essentielle à l'atteinte de l'objectif fédéral qui consiste à obtenir une médaille lors de chaque échéance olympique.

## 3 - La stratégie

### Identification des structures ETAF

Afin d'identifier les clubs proposant des conditions d'accueil, de formation et d'entraînement performantes, trois critères sont établis :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive : 6 jeunes archers des catégories benjamins, minimes et cadets du même club (soit l'équivalent de deux équipes) doivent avoir participé à au moins 3 tirs en TAE discipline Internationale dans la saison,
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers : 550 points de moyenne pour les garçons et 530 points de moyenne pour les filles. (Niveau établi en fonction du niveau national actuel et non du niveau international. Ce critère pourra évoluer au cours des années) \*,
- La durée de fréquentation du club : les 3 dernières années de licence dans le même club.

Néanmoins, il est fortement conseillé aux clubs de baser leur formation et leur entraînement sur la philosophie et la mise en œuvre de la démarche fédérale d'enseignement, c'est à dire :

- La formation et l'entraînement doivent s'effectuer en utilisant un arc classique, sur un terrain plat en utilisant des outils pédagogiques pertinents et adaptés,
- Le volume d'entraînement proposé doit être important (possibilité de s'entraîner tous les jours) et, dans sa majorité, encadré (au moins 3 fois par semaine),
- Il convient de privilégier, dans un premier temps, la qualité d'exécution à la performance en cible,
- Il est indispensable de respecter le fonctionnement mécanique de l'arc, de favoriser la stabilité des postures, des placements et de réduire les coûts énergétiques.

\* Ce critère de performance évolue régulièrement depuis la création de l'ETAF en 2011.

De 500 points de moyenne pour les garçons et les filles de 2011 à 2013, nous sommes passés à 500 points pour les filles et 520 points pour les garçons en 2014 et 2015. La dernière évolution en 2018, nous avait amené à 520 points pour les filles et 540 points pour les garçons. Après 2 ans à ce niveau, les critères devaient évoluer en 2020, pour passer à 530 points pour les filles et 550 points pour les garçons.

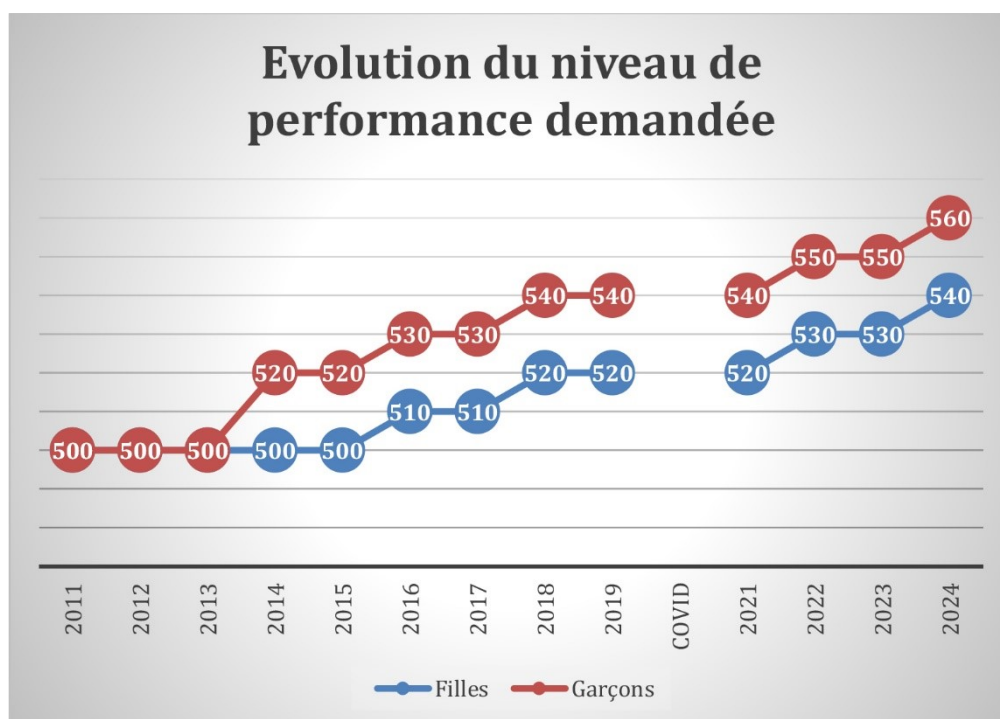
Le contexte de la saison sportive 2020 (pas de compétitions de mars à août 2020 et donc pas de renouvellement des clubs de l'ETAF) et du début de la saison sportive 2021 (pas d'entraînement possible pour un grand nombre de club depuis fin octobre 2020) nous a amené à réfléchir à l'évolution de la progression de ce niveau.

Pour la saison sportive 2023, les critères de performance ont évolués vers une autre forme d'évaluation.

Ces évolutions du niveau de performance demandées ont pour but de maintenir les clubs de l'ETAF dans la recherche de solution pour continuer à progresser. Les clubs doivent maintenir un fort niveau d'exigence pour permettre à un maximum de jeunes de s'engager dans une pratique demandant de la qualité et de l'investissement pour atteindre le meilleur niveau possible. Le niveau demandé pour être concurrentiel au plus haut niveau ne cesse de progresser.

Si le niveau demandé au sein de l'ETAF décroît ou stagne, l'écart entre le niveau de base pour accéder à une pratique sportive de haut-niveau et le haut niveau, voire la haute performance, sera plus difficile à combler.

Les jeunes de l'ETAF désirant s'engager au sein des différents pôles du PPF auront beaucoup de difficultés à atteindre un niveau de pratique suffisant pour leur permettre de s'exprimer au mieux en compétition internationale, sans parler d'aller chercher des médailles...



## ***Au niveau régional***

A l'instar du classement de l'ETAF, le Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc souhaite identifier les meilleurs clubs formateurs en tir à l'extérieur aux distances internationales (TAE I).

## **Identification des clubs ETAR de Bretagne 2024**

Afin d'identifier les clubs éligibles à l'**Ecole du Tir à l'Arc Régional de Bretagne** (ETAR de Bretagne) et proposant des conditions d'accueil, de formation et d'entraînement performantes, trois critères sont établis :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive :  
**5 jeunes archers** des catégories
  - **U11 poussins**
  - **U13 benjamins,**
  - **U15 minimes**
  - **U18 cadets**
  - **U21 juniors**

du même club (soit la possibilité de disposer à priori d'une équipe) doivent avoir participé à au moins 3 tirs olympique (TAE I) dans la saison,

- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces **5 archers** :  
**480 points** de moyenne pour les **garçons** et pour les **filles**

Ce critère, pourra évoluer au cours des années, la FFTA n'ayant pas encore confirmé sa position pour les années suivantes, nous restons sur les critères antérieurs. Pour l'établissement du classement, les scores pris en compte seront ceux réalisés **dans la saison, championnats de France inclus, soit le classement national de l'année.**

- La durée de fréquentation du club : Sur les cinq archers constituant le classement réalisé pour l'ETAR Bretagne, **un seul archer au maximum** ne pourra être comptabilisé dans ce classement s'il ne s'agit pas du club initial l'année précédente. Les autres archers devront obligatoirement être licenciés dans le club **l'année précédente** ou débiter dans celui-ci cette année.

## Classement ETAR de Bretagne de la saison 2023

		nbr jeunes TAE 3 scores	nbr jeunes score ETARB	total	Aide
1	RENNES	29	20	3311	1 500 €
2	GUILERS	18	15	2869	1 300 €
3	PLOURIN les MORLAIX	8	5	2800	1 300 €
4	TINTENIAC	8	5	2631	1 000 €
5	DOMLOUP	8	5	2597	900 €
	AURAY	2	2	1186	
	ST POL DE LEON	2	2	1122	
	DINAN	12	2	999	

## Classement ETAR de Bretagne de la saison 2024

Les clubs ayant réalisé les minimas demandés par le CRBTA seront classés par ordre décroissant de la moyenne des 5 archers. En cas d'égalité, les clubs seront départagés par la meilleure moyenne individuelle. Les clubs n'ayant pas 5 archers avec les minimas demandés ne seront pas classés.

## Aide aux clubs ETAR de Bretagne de la saison 2024

Une aide aux clubs ETAR de Bretagne (sous forme de bons d'achat de matériel) sera donnée par le CRBTA aux clubs pour leur permettre d'améliorer leur équipement et de rester compétitif au niveau national.

Cette aide est de 6000 euros et sera distribuée comme suit :

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
<b>1 club</b>	2 000,00 €							
<b>2 clubs</b>	2 000,00 €	2 000,00 €						
<b>3 clubs</b>	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €					
<b>4 clubs</b>	1 600,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 400,00 €				
<b>5 clubs</b>	1 500,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 000,00 €	900,00 €			
<b>6 clubs</b>	1 400,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	850,00 €	750,00 €	600,00 €		
<b>7 clubs</b>	1 300,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	800,00 €	700,00 €	600,00 €	500,00 €	
<b>8 clubs</b>	1 250,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	750,00 €	650,00 €	550,00 €	450,00 €	350,00 €

ARCHERS de BRETAGNE

